

Hommage à la commission Lagarrigue

A. BOUSSIE

Rédacteur en chef du Bulletin

En cette période où l'enseignement des sciences physiques en 6^{ème} et 5^{ème} est considéré par certains comme inefficace ou superflu, l'histoire de la genèse et des débuts de la commission Lagarrigue, exposée dans l'article ci-après, permet d'apprécier le travail exceptionnel effectué par les responsables et les membres de la commission.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est le processus démocratique à l'origine de la commission. Les préoccupations conjointes, sur l'enseignement des sciences physiques, des chercheurs et enseignants du supérieur, regroupés dans la SFP et la SCF, d'une part, et des professeurs du second degré et des classes préparatoires, adhérents de l'U.d.P., d'autre part, ont conduit à un travail intense de réflexion, dont le poids a permis la création de la commission ministérielle conforme aux vœux de ces sociétés. Il me semble clair que, de cette origine, découlent deux caractéristiques remarquables de la commission. D'abord la large concertation et discussion entre tous les intéressés, due à la composition de la commission (mais aussi aux collaborations sollicitées par le groupe de travail). Les propositions ne sont pas élaborées dans le secret d'un cénacle distingué pour des objectifs supérieurs ; mais au contraire les associations concernées sont tenues au courant par leurs représentants à la commission et ne sont pas réduites à attendre une confiance personnelle ou une déclaration officielle. Les comptes-rendus sont publiés dans les Bulletins de l'U.d.P. et de la SFP, permettant d'informer leurs adhérents et d'élargir le débat. C'est la deuxième caractéristique remarquable de cette commission : la transparence. Et c'est sans désaccord avec les membres de la commission qu'à la même époque la SFP et l'U.d.P. protestent auprès du ministre contre la réduction d'une heure de l'horaire des sciences physiques dans le second cycle.

Remarquable, la commission le fut également par la méthode expérimentale appliquée à la rénovation de l'enseignement des sciences physiques. Ses propositions furent élaborées à partir de réflexions approfondies mais aussi en fonction des résultats d'une expérimentation

dans les classes, conçue à cet effet. Nulle proposition hâtive, mais le temps nécessaire à la réflexion et à l'expérimentation. Ce temps, preuve du sérieux de son travail, fut suffisamment long pour qu'un nouveau ministre choisisse de ne pas suivre les propositions de la commission pour le premier cycle et impose un état de l'enseignement en collège dont son successeur actuel fait reproche aux sciences physiques.

A cet hommage à la commission Lagarrigue, je voudrais associer tous les collègues qui, persuadés de l'importance de l'éveil de jeunes esprits à la compréhension de la nature et de la technique, œuvrent à l'amélioration de l'enseignement des sciences physiques au collège, malgré les conditions qui leur sont imposées. En témoignent, depuis plus de douze ans, les trois numéros annuels de notre Bulletin plus orientés vers les collèges. Leurs efforts ne sont pas vains et pèsent pour le maintien de cet enseignement.